**REUNION DE COMITE DU 9 AVRIL 2022**

Le samedi 9 avril 2022 à 10h00, les membres du Comité du C.C.C.E. se sont réunis au Best Western Plus Hôtel Paris Saclay, 2 Route D'Orsay, 91400 Saclay, sur convocation écrite de la Présidente en date du 9 mars 2022, conformément aux statuts.

Présents : Mesdames ARNOULT, DAOUST, ROBIN, ROSSI

 Messieurs ARNOULT, LARIVE

Excusés  : Madame MERY et Messieurs MATTERA et VINCENT

6 membres du Comité étant présents, le quorum est atteint et le Comité peut délibérer sur l’ordre du jour suivant :

* Approbation du P.V. de la Réunion de Comité du 10 février 2022
* Admission des nouveaux membres
* NE 2023, (date, lieu, tarifs)
* Ajout à l’ordre du jour : proposition de juges pour la Nationale d’Elevage 2023 du 10.02.2023 et Spéciale de race du 11.02.2023
* Point sur les délégations suite démission de Mme Rossi (délégation PACA) et de Mme Jelger(délégation Grand EST , Franche-Comté)

 Présentation des candidatures reçues par Mme Rossi.

* Point sur les questions pour l’Assemblée Générale
* Point sur les élections
* Questions Diverses

**Approbation du P.V. de la Réunion de Comité du 10 février 2022**

Confirmation de l’approbation du PV de la réunion du comité du 10.02.2022 (Le PV de cette réunion a déjà été approuvé par mail le 19.03.2022)

**Admission des nouveaux membres**

La Présidente donne la parole à Madame Rossi qui distribue aux membres du comité la liste (période du 1er avril au 7 avril) des 4 personnes (dont un couple) demandant l’adhésion au club. Après étude de ces demandes, le comité en approuve 3 et une non acceptée.

Depuis la dernière réunion de comité du 10 février 2022, un total de 26 nouveaux adhérents a été admis, plus 3 adhérents ce jour, soit un total de 29 adhérents.

Depuis le 1er janvier 2022, cela représente un total de 50 nouveaux adhérents admis et le nombre de renouvellement au 7 avril 2022 est de 399 soit un total de 449 adhérents.

 .

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Période du | Date de soumission | Nombre de nouveaux adhérents soumis pour approbation |  NombreAdmis (Date) |  Nombre Refus |
| 06.02.22au 28.02.22 | 01 mars 2022 | 12 nouveaux adhérents | 12 admis le O1.O3.2022 |  |
| 01.03.22au 31.03.22 | 01 avril 2022 | 14 nouveaux adhérents | 14 admisle 01.04.2022 |  |
| 01.04.22au 09.04.22 | 9 avril 2022 | 4 nouveaux adhérents | 3 admis le 09.04.2022 | 1 refusle 09.04.2022 |

 En comparaison, pour la même période en 2021, à la date du 7 avril, le nombre de renouvellement était de 318, on observe donc une augmentation de 81 renouvellements d’adhésion à la même période en 2022, cependant le nombre de nouveaux adhérents en 2022 est inférieur de 5 par rapport à la même date en 2021. Nous avons donc 76 adhésions de plus à cette date qu’en 2021.

Il faut cependant noter que la Nationale d’Elevage qui influe sur la date de renouvellement d’adhésion avait été programmée plus tard (en août 2021) qu’à l’accoutumée.

 **NE 2023, (date, lieu, tarifs)**

Madame Daoust revient sur le problème de la demande de contrôle de **tous** les chiens qui avait été exigée par la DDETSPP pour l’entrée à notre Nationale d’Elevage 2022 ; la représentante de la Préfecture, présente lors des contrôles a pu constater et mesurer la difficulté, voir l’infaisabilité d’un tel contrôle aux entrées d’expositions canines. Madame Daoust espère que lors de la prochaine Nationale d’Elevage, les exigences de la DDETSPP seront plus adaptées à la réalité des contraintes d’un tel événement.

Madame Daoust propose de conserver Bourges comme lieu de notre prochaine Nationale d’Elevage et, en accord avec Monsieur Citerne, vice-Président de l’AC , la date du 10 février 2023. Le comité donne son accord.

Concernant le tarif des engagements, Madame Rossi propose qu’à partir du 3eme baby pour un même propriétaire, l’engagement soit payant ; Madame Daoust, en regard des dernières Nationales d’élevage, indique que cela ne générerait aucun revenu supplémentaire, ce cas étant exceptionnel (un seul exposant concerné ces dernières années ; elle propose plutôt une augmentation des engagements :

* Pour les chiens ne concourant pas
* et des chiens engagés dans les autres classes.

 La Présidente présente un tableau avec les différentes augmentations :

|  |
| --- |
|  |
| **Tarifs inchangés depuis 2015** |  |  |  |  |  |
|  | **Engagement** | **1ere clôture** |  |  | **2éme clôture** |
|  | **NON Mbres** | **Mbres** | **Proposition** | **NON Mbres** | **Mbres** | **Proposition** |
|  | **1er Chien**(catalogue compris) | **52** 50 | 29 | 35 | 65 | 38 | 45 |
|  | **2ème Chien** | **40** 38 | 25 | 30 | **50** 49 | 32 | 40 |
|  | **3ème Chien & suivant** | **35** 25 | 16 | 25 | **40** 33 | 20 | 30 |
|  | **Baby \*  voir conditions** | 25 | 16 ou GRT |   | 33 | 20ou GRT |   |
|  | **Puppy** | 25 | 16 |   | 33 | 20 |   |
|  | **Vétéran** | 13 | GRT |   | 16 | GRT |   |
|  | **Couple/Paire** | 13 | 9 |   | 16 | 12 |   |
|  | **Lot d’Affixe/Reproducteurs** | 13 | 9 |   | 16 | 12 |   |
|  | **Jeune Présentateur** | 13 | 9 |   | 16 | 12 |   |
|  | **Test de Caractère (TAN)** | 30 | 5 |   | 30 | 10 |   |
|  | **Confirmation seule** | 35 | 20 | 22 | 38 | 25 |   |
|  | **Chien ne concourant pas** | 6 | 4 | **5** | **10** 8 | 6 | 8 |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | **Baby** | **Puppy** | **Jeune** | **O** | **I** | **Champ** | **V** |
| **2022** | 22 | 21 | 71 | 86 | 40 | 16 | 8 |
| **2021** | 17 | 16 | 47 | 118 | 39 | 15 | 11 |
| **2020** | 20 | 30 | 97 | 103 | 75 | 19 | 12 |

 Le nombre et la répartition des chiens engagés lors des 3 dernières Nationales d’élevage sont alors étudiés. Pour élaborer sa proposition, Madame Daoust a comparé les tarifs de NE organisées par d'autres clubs de race, elle a pu constater que, à ce jour, nos tarifs étaient extrêmement compétitifs, et de plus, depuis 2015, les tarifs n'ont subi aucune augmentation, Madame Daoust indique qu’avec ses propositions d'augmentation, nos tarifs seront, cependant, toujours inférieurs aux tarifs des autres clubs.

Madame Rossi trouve que l’augmentation de 6 euros pour le premier chien en tarif membre est trop élevée, Madame Daoust répond qu’en dessous de 6 euros l’impact de cette augmentation par rapport au déficit que nous avons subi l'année 2021 serait insuffisant. Plusieurs membres du comité désapprouvent aussi l’augmentation proposée de 9 euros à partir du troisième chien inscrit, Madame Daoust en est d’accord ; Monsieur Larive fait remarquer que selon le tarif de l’adhésion à un club (exemple donné : un club qui demanderait 25 euros de cotisation) il sera plus ou moins facile de proposer ensuite des avantages tarifaires aux membres de ce club.

Monsieur Arnoult précise que le nombre d’adhérents d’un club entre aussi en ligne de compte (25 euros versés par 100 adhérents bien différent de 25 euros versés par 500).

Madame Daoust rappelle que ses propositions sont en dessous des tarifs des clubs qu’elle a consultés, Madame Robin demande si lors de leur Nationale d’élevage, ces clubs ont autant de chiens engagés que lors de notre Nationale d’élevage. Monsieur Arnoult précise qu’il n’est pas d’accord sur l’ensemble du projet, Madame Rossi trouve l’augmentation trop importante, Madame Arnoult demande s’il est vraiment nécessaire que le club soit bénéficiaire, elle souligne que d’autres clubs ne sont pas bénéficiaires, Madame Daoust répond que c’est effectivement un choix. Monsieur Arnoult propose de ne pas augmenter les tarifs, Madame Daoust rappelle que certains frais qu’elle a pu maitriser lors de cette dernière NE, seront plus difficiles à gérer lors de la prochaine NE, Madame Rossi fait remarquer que la NE 2021 qui a généré un déficit était « l’année covid », que nous avons équilibré budgétairement notre Nationale d’élevage 2022 (juste 7 euros de déficit) et que nous pouvons peut-être attendre de voir comment cela se passe pour la Nationale d’Elevage 2023 avant d’envisager des augmentations de tarif. Elle demande d’autre part à ce que sa proposition du troisième baby payant soit appliquée car il ne s’agit pas d’une mesure pour augmenter les bénéfices mais pour éviter les abus.

Le comité décide donc que les tarifs resteront identiques à ceux de 2022 pour la Nationale d’Elevage 2023, le club acceptant de subir un éventuel déficit au bénéfice de ses adhérents. Pour la classe baby, 16 euros à payer à partir du troisième baby appartenant au même propriétaire (ceci, dès la Nationale d’Elevage 2023).

**Ajout à l’ordre du jour : proposition de juges pour la Nationale d’Elevage** **du 10.02.2023 et Spéciale de race du 11.02.2023**

Monsieur Citerne a communiqué à Madame Daoust une liste de juges invités pouvant officier à la Nationale d’élevage 2023 et à la spéciale de race du lendemain, Madame Daoust présente cette liste aux membres du comité. Le comité prend note de la proposition mais quelques ajustements pourront être effectués.

**Point sur les délégations suite démission de Mme Rossi (délégation PACA) et de Mme Jelger(délégation Grand EST, Franche-Comté)**

Madame Arnoult demande si un nouvel appel à candidature pour ces deux délégations a été lancé depuis la dernière réunion de comité, Madame Daoust répond qu’un appel a été lancé sur notre site le 4 février pour la délégation PACA et le 22 février pour la délégation Grand Est. Il n’y a pas eu de nouvelle candidature.

La candidature de Monsieur Knobloch pour la région Grand Est/Franche-Comté est retenue par le comité. Une confirmation lui sera envoyée par la Présidente.

Présentation des candidatures reçues par Mme Rossi.

Madame Rossi fait lecture au comité des courriers de candidatures reçues concernant la délégation PACA, lettres de motivation de Madame Ménard Diane et de Madame Reaubourg Catherine.

Le comité prend acte des candidatures. Un nouvel appel à candidature pour la région PACA sera lancé.

**Point sur les questions pour l’Assemblée Générale**

 Pas de questions reçues.

**Point sur les élections**

Madame Daoust donne la parole à Monsieur Arnoult :

« à ce jour 195 lettres reçues. »

Constitution du bureau des élections avec au minimum deux membres du comité :

Madame Arnoult et Monsieur Arnoult qui sera le Président

Et deux autres personnes présentes à l’assemblée générale

 Nombre des personnes inscrites ayant renouvelé :359

**Questions Diverses**

Date de l’Assemblée Générale 2023

Madame Rossi propose de fixer dès à présent la date de notre prochaine Assemblée Générale, elle propose le samedi 8 avril, l’ensemble du comité valide cette date.

Club International du chihuahua

 Madame Daoust a transféré aux membres du comité un mail envoyé par Monsieur Borges présentant le club international du chihuahua, club nouvellement créé dont il est le Vice-Président. Ce courriel présente ce club et nous propose d’y adhérer.

La Présidente demande à mieux comprendre quels sont les objectifs de ce Club et indique que le CCCE depuis de nombreuses années est lui-même déjà force de propositions dans ce domaine.

Après discussion, l’ensemble du comité remercie Monsieur Borges pour sa présentation, pour le moment le comité ne souhaite pas que le CCCE intègre le club international du chihuahua, il restera cependant attentif à son évolution.

Article de Madame Daoust revue de la SCC n°216

Madame Daoust informe le comité qu’un article sur notre dernière Nationale d’élevage lui a été demandé par la SCC pour figurer dans le magazine numéro 216. Elle distribue aux membres qui le souhaite une copie de cet article.

Don pour l’Ukraine

Madame Robin propose au comité d’accorder un don à l’association présidée par Anne Dytrych, (par ailleurs Présidente du club du Dogue de Bordeaux et juge FCI )en direction des éleveurs ukrainiens, Madame Robin précise que cette association présente le grand avantage d’amener les dons jusque chez les éleveurs en Ukraine et pas seulement à la frontière polonaise ;Madame Daoust informe que le Président de la SCC a indiqué que les dons relayés par la SCC allaient au Kennel Club polonais qui se chargeait de la redistribution auprès des éleveurs ukrainiens, Madame Robin souligne qu’effectivement les dons arrivent en Pologne, non en Ukraine, Madame Daoust répond qu’on ne sait qui croire, que l’on verra dans 4 mois quel est le bilan des dotations comme cela a été fait à Haiti suite au tremblement de terre où tout a péri et tout a été volé, elle ajoute que si le club devait faire une dotation ce serait par la SCC à laquelle le club est affilié, Madame Daoust précise que la SCC double le montant des dons. Madame Robin indique que plusieurs clubs de race français ont fait des dons à travers l’association d’Anne Dytrych. Les membres du comité n’étant pas en accord sur le choix de l’association qui recevra le don pour transmission aux éleveurs ukrainiens, il ne sera pas fait de don pour le moment.

L’ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11H55

La Présidente remercie les membres du comité de leur présence.

 La secrétaire générale

 Maryline Robin le 08/05/2022